L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 MARS 1870. 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 12 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour bordereaux, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale. —Un terrain situé dans le Premier District, dans l'île bordée par les rues Dryades, Pallisade, Clio et Baronne, face à Calliope, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.—Une portion de terre dans le Deuxième District, bornée par les rues Codifi, St Louis, des Magasins et Ville-face à Canal, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Une autre portion de terre, même district, rue de Chartres, entre Dominique et St-Philippe, avec les bâtisses qui s'y trouvent.—Un terrain, même district, rue St-Philippe, entre Villere et Robert, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Un terrain dans le Premier District, rue Gasquet, entre Clive et Columbus, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Et à 10 heures A. M., à l'entrepôt du chemin de fer du Nord, le fonds et l'installation d'un magasin de salaison.

Par G. De Ferrier, à la Bourse Union St-Charles, Hôtel St-Charles, une agréable résidence, avec un grand terrain ameublé, dans la rue des Marais, entre la rue de Lafontanade et le Chemin du Bayou.—Aussi, une maison en briques et dépendances, No 117 de la rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne.—Aussi, une agréable résidence dans la rue Columbus, entre Sixième et Amour, Troisième District.—Aussi, trois terrains de prix, dans le Deuxième District, dont deux face à la rue du Canal, entre Magnolia et Tonti, et l'autre rue Tonti.

Par S. Commagnac, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, une jolie résidence qui a rue Chaborel, entre Orléans et St-Pierre, ainsi qu'une belle rue Chaucaio, et une jolie propriété située rue Magdeleine.

Par le même encanteur, au No 5 de la rue de la Levee, installation complète d'un magasin de cuisson.

Par C. E. Girardey & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — une belle maison en briques, à deux étages, rue Bourbon, No 22 et 24.—Un double magasin en briques, à un étage, Nos 22 et 24, de la rue Royale.—Et un cottage en briques, à l'angle de la rue Dorgenois.—Aussi, propriété de deux étages, rue des Remparts, entre Bartholomy et Bourgogne.

Par Joseph Hérin, à la Bourse d'Encan St-Charles, Hôtel St-Charles, un bon emplacement de commerce, près du Marché Tremé, rue des Marais, entre Ste Anne et Dumaine.

Par E. Rogers Co., les belles salles d'encan, No 6 et 8 Vieille-Levee, vente sans réserve, de 40 maisons et 100 lots de chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Par Jos. Le Mesle, au No 67 de la rue des Magasins, trois et très à velles. Aussi, sur la Levee, en face de la rue Gravier, en débarquement du steamboat Indiana, 44 sacs de maïs. Et, à sa salle d'encan, 2 douzaines de chapeaux.

Par W. O. Boylan, au No 26 rue Chartres, entre St-Philippe et Toulouse, à midi, le fonds d'un magasin de tabac et les installations.

Par C. Valentin, à midi, sur la Levee, en face de la rue Hospitale, 25 paniers fraises fine, extra et commune. Et, au No 14 rue Natchez, entre Gravier et Gaudin, jambons, épaules, bœuf, porc, saindoux, beurre, huile, etc.

Par J. J. Montgomery, aux vastes écuries 21 et 23 rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, bugies, harnais, &c.—Et, à la salle d'encan de l'encanteur, rue du Camp, un assortiment général de meubles.

Par J. Dejan, aux écuries de F. Liner, rue Gravier, chevaux de selle et de harnais, mulets, bugies, &c.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, 6 et 8 rue de la Douane—hautement, lingerie, chemises, jarretières, etc.

Par Francis Fernandez, au No 5 de la rue de Chartres, près Bienville, marchandises sèches, articles de fantaisie, etc., etc.

Par Hofman, Marks & Co., au No 5 de la rue de Chartres, articles de fantaisie, lingerie, marchandises sèches et chapeaux.

1⁰ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Erman Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION:

Propriétés améliorées de valeur, à vendre par Le Blanc.

Nous appelons l'attention publique sur les ventes d'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à l'entrepôt des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent :

Un Entrepôt, rue Calliope, entre Barracks et Dryades, Premier District, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Un Terrain, même rue Gasquet, entre Celestine et Clio, même District, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Un Terrain de terre située rue Conti, entre celles des Marais et Villere, Deuxième District, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Un Terrain, rue St-Philippe, entre celles Villere et Robertson, même District, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Un Terrain situé rue Rocheblave, entre celles du Maine et St-Philippe, même District, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

ATTENTION:

Aujourd'hui à 10 heures A. M., à son entrepôt No 14, rue de Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, le Sheriff procédera à l'adjudication du fonds et de l'installation d'un magasin d'encan.

ATTENTION:

Voyez annonce de D. F. Murphy pour une vente de Maïs.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Samedi.

OPÉRA-Midi: La Dame Blanche. Le soir: Rigoletto et Juliette.

VARIÉTÉS.—A midi: Fra Diavolo. Le soir: La Somnambula.

LE CHARLES.—A midi et le soir: Louis Stifler.

ACADÉMIE.—A midi et le soir: The Serpent on the Hearth.

CIRQUE DU MUSÉE, Nos 40 et 42 rue St-Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

Le bill de la Charte.

Tout au sérieux de jeudi soir, qui a duré jusqu'à plus de minuit, le Sénat a complètement modifié le bill de consolidation. Il a supprimé toute la première section et en a modifié la seconde. Le bill tel qu'il a été adopté par le Sénat maintient les lois de la Nouvelle-Orléans telles qu'elles existent actuellement, en laissant de côté les annexions proposées. Il s'agit alors simplement d'une nouvelle Charte pour la Nouvelle-Orléans. Charte qui modifie le système actuel d'administration, en remplaçant les deux conseils de ville par un seul administrateur salarié.

Nous n'en plus que deux objections à faire contre le bill. La première est relative à la prime que nous voudrions voir remplacer sous le contrôle de l'administration municipale comme la logique et le bon sens l'exigent. La seconde n'était à l'exécution de la première administration.

Le bill donne au gouverneur le droit de nommer la première administration pour un certain temps. Nous demandons, nous que cette première administration soit élue par le peuple de la Nouvelle-Orléans, conformément à l'esprit de la Constitution et des institutions républicaines du pays.

Un délai raisonnable devrait être fixé pour cette élection, afin que les chergements le temps de se concerter et de s'entendre sur le choix des candidats aux divers fonctions municipales.

Nous n'avons aucun espoir de l'emporter sur ces deux points; mais nous sommes satisfaits de voir les projets absurdes d'annexion contenus dans les deux premières sections du bill mis hors de question. Le Sénat a droit à nos félicitations pour avoir repoussé ces mesures désastreuses.

Le bill ainsi amendé, et amendé à retourner à la Chambre, et si celle-ci accepte les amendements du Sénat, il est certain que le gouverneur le signera sans se faire prier. L'ambition de M. Warmoth est de nommer lui-même le maire et les administrateurs municipaux de la Nouvelle-Orléans. Certaines rumeurs désignent déjà le maire qui nous destine le gouverneur, ce serait le propriétaire d'un grand journal qui n'est pas et le chamarade de M. Warmoth et qui a employé dans cette tâche un zèle que ce dernier voudrait sans doute récompenser. Nous attendrons de nouveaux renseignements avant d'en dire plus long à ce sujet.

Quand le bill sera devenu loi, nous dirons quelles sont les nominations qu'il nous voudrait de faire afin que ceux-ci vient réellement leur compte des vœux et des intérêts de cette grande communauté.

QUINCAILLERIE.—Mr. Wm Armstrong annonce à ses amis et au public qu'il vient de reprendre le commerce de la quincaillerie rue Vieille-Levée No 120, entre les rues St-Pierre et Jefferson. M. Armstrong appartient à cette classe de négociants honorables qui sont toujours sûrs d'avoir la confiance des acheteurs, et nous ne croyons pas nous avancer trop en disant que sa clientèle lui revendra tout entière aussitôt qu'elle sera informée de sa rentrée dans les affaires.

1⁰ Il n'est pas étonnant que les hommes de goût veuillent l'élégant de la machine à coudre à points tordus de Willcox & Gibbs, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philanthropes, &c., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la dignité de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 97 et 119 de la rue du Canal.

25.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui se coste que $65, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 139 de la rue du Canal.

LE "TIMES".—L'organe de M. Warmoth, le *Times*, pour l'appeler par son nom, aura beau faire, il n'amènera pas l'opinion publique à se méprendre sur la ligne de conduite de l'*Abeille*. Nous lui conseillons de reproduire dans son journal, pour son instruction et celle de ses lecteurs, les résolutions adoptées par la Convention de la Presse. Il y trouvera bien nettement définie la position de l'*Abeille*. Il sait, d'ailleurs, parfaitement à quoi s'en tenir à cet égard.

Nous voulons l'alliance de tous les conservateurs pour combattre, sur le terrain de la réforme, le radicalisme et son chef, M. Warmoth. Le *Times* voudrait, au contraire, démembrer le parti conservateur pour former un tiers parti dont M. Warmoth et ses amis seraient les meneurs. Il ne nous ralliera jamais à ses idées.

Le *Times* sait, aussi bien que nous, que les nominations démocratiques n'ont pas satisfait l'opinion publique, bien qu'il n'ait sur la liste des noms recommandables d'hivers titres. Il dissimule mal sa joie de ce résultat, et personne ne se méprendra sur la sincérité des éloges qu'il adresse aux élus candidats de la démocratie. Le *Times* voudrait que les journaux réellement conservateurs, mécontents des nominations de la convention démocratique, passeraient avec armes et bagages dans le camp de M. Warmoth où il a déjà les deux pieds. Et comme si le *Bulletin* et l'*Abeille* ne lui ont donné cette satisfaction, il a recours à son arme favorite, l'équivoque.

Si nous avions à en appeler des choix de la convention démocratique, ce ne serait pas à M. Warmoth, mais au peuple qui nous nous adresserions. L'élection ne devrait pas, probablement avoir lieu, cela nous dispense de prendre un parti à cet égard.

Nous avons fait tous nos efforts pour maintenir l'union du parti conservateur; une scission vient à se produire, la responsabilité en retombera sur d'autres que nous.

UNE NOUVELLE SUBVENTION.—On a pu lire, il y a deux jours, qu'un bill présenté à la Législature accordait $300,000 à la Compagnie de Pétrole de la Louisiane. Nous avons déclaré être opposés en principe à toute allocation en argent ou en obligations à des compagnies, et cela par leux raisons: d'abord, que la situation financière de l'Etat ne permet pas de faire de largesses, ensuite parce que nous n'avons aucune confiance dans la sincérité de la Législature actuelle qui a déjà dépensé des millions au détriment de l'Etat. Sans alourdissement en rien la position que nous avons prise, nous croyons devoir expliquer la nature du bill susmentionné.

L'allocation de $300,000 en obligations qu'on propose d'accorder à la Compagnie de Pétrole ne serait accordée qu'à titre de prêt, pour l'aider à entreprendre l'exploitation de la mine de soufre qu'elle a découverte. La Compagnie s'engagerait par un cautionnement à n'employer cet argent qu'à l'exploitation de la mine de soufre. Le capital et l'intérêt des obligations prêtées par l'Etat seraient remboursés intégralement au moyen du versement de cinq pour cent sur les bénéfices de la Compagnie jusqu'à parfait paiement.

Quant aux chances de l'exploitation de la mine de soufre en question, voici les renseignements fournis par la Compagnie. L'étendue et l'épaisseur du banc de soufre ayant été constatées, l'ingénieur de la Compagnie affirme que d'après ses devis et ses plans il sera en mesure, d'ici à huit mois, d'extraire quatre-vingt tonnes de soufre par jour, ce qui, à raison de $20 la tonne, fournira un produit brut de $30,000 par jour. On évalue à six millions la valeur du soufre qui pourra être extrait en quelques années de la mine. Si ces données sont exactes, le remboursement de la somme prêtée par l'Etat ne saurait pas donc.

Tels sont les arguments qu'on fait valoir en faveur du bill présenté à la Législature. On ajoute que la Compagnie rendrait en nommant légale et au pair des obligations qu'elle sera obligée de vendre à 70 ou 75 au de perte.

VENDREDI, 11 MARS.

SÉNAT.—Un message de la Chambre annonce son concours à nombre de bills, entre autres celui qui ajourne les élections municipales. Le même message annonce aussi la mort de M. Robert Lange, représentant de Baton-Rouge.

Par rapport pour un mémoire, le Sénat ajourne à 7 heures du soir.

Scène du soir.—Le bill requérant le gouverneur de destituer S. N. Burbank, président du Bureau métropolitain, vient en discussion, mais la Chambre refusant de suspendre le règlement, le bill n'est pas lu une seconde fois.

Le bill amendant l'acte relatif à l'organisation de la paroisse de Grant passe.

Le bill contre toute différence faite à cause de la couleur, de la race, ou de condition antérieure, passe. C'est le bill qui refuse des licences aux personnes qui tiennent des établissements publics et qui n'y admettent pas les personnes de couleur.

L'ordre du jour arrive. M. Blakman parle contre le bill portant que le juge de la Huitième Cour de District sera nommé par le gouverneur, contrairement à la Constitution qui dit que tous les juges des cours de district seront élus par le peuple. Il suppose aussi au droit exclusif donné à cette cour, de lancer des writs d'injonction, mandamus, etc.

M. Lewis dit que le bill a des défauts et il demande qu'il soit déposé sur le bureau jusqu'à nouvel ordre. La motion est rejetée. Une motion de passer le bill à la troisième lecture échoue.

Le Sénat ayant reçu la nouvelle que la Chambre avait refusé de concourir aux amendements au bill de la Charte, nomme de son côté un comité de conférence composé de MM. Ray, Foute et Pinchback.

Le bill de la Compagnie de Pétrole subit une seconde lecture et est déposé.

M. Pinchback ne peut expliquer le retard du comité à faire un rapport sur le bill de Levee et demande que ce rapport soit fait, favorable ou non.

M. Lynch propose que le comité veut du temps pour considérer le sujet.

La discussion s'engage sur le comité qui est attaqué par MM. Wittgenstein et Pinchback. Un comité, disent-ils, ne peut contrarier les vues du Sénat et il est évident que ce comité a manqué de fermeté ou bonne disposition.—Il est ajourné et demi.—Le Sénat siège encore

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—51 membres répondent à l'appel.

La mort de Robert Lange, un des représentants de la paroisse de Baton-Rouge, est annoncée.—Un jour de la semaine dernière, M. Lange se promenait à cheval fut jeté à terre et eut l'os de la cuisse cassé.—Les troupes perçait les chairs. On négligea de faire l'amputation et la gangrène qui s'était déclarée, amena la mort.

Des résolutions expriment le sentiment de la Chambre, sont présentées, à la famille du défunt, et par respect pour sa mémoire, la Chambre s'ajourne à 7 heures du soir.

Séance du soir.—Tous les amendements du Sénat au bill de Pédication sont adoptés. Le bill par conséquent a passé aux deux Chambres.

Une discussion s'élève entre l'orateur et M. Mobile qui soutient que le bill doit être adopté de nouveau dans son ensemble.

L'orateur rejette le point et M. Mobile en appelle à la Chambre.

L'appel est mis de côté et la discussion du bill qui change la forme du gouvernement municipal et étant les limites de Nile-Orléans est reprise avec les amendements du Sénat.

Le plus important des amendements est celui qui rejette en dehors du projet Alger et Jefferson.

La Chambre refuse de donner son concours aux amendements du Sénat et un comité de conférence est demandé. MM. Isabelle, McVean et de Grange sont nommés membres de ce comité de la part de la Chambre.

Le bill du Sénat pour réorganiser le bureau des écoles publiques de l'Etat est refusé au comité des terres publiques et levées.

Un message du gouverneur annonçant qu'il a mis son veto sur le bill de secours en faveur de MM. Cupaser et Izard, communiqué spécialement de Levée, est reçu et lu.

Le bill de revenu de M. McMillen est mis en discussion. Un amendement biffe la création d'un commissaire du Revenu. La Chambre se forme en comité général bientôt après et rapporte progrès.

Le bill donnant la priorité dans toutes les cours aux procès intentés sous l'article 13 de la Constitution de l'Etat, passe par un vote de 49 contre 8.

Le comité des corporations fait un rapport favorable sur le bill du Sénat autorisant la ferme des water-works et nommant des obligations émises pour l'achat de cette usine. Le bill passe par 50 contre 11. C'est là le meilleur bill de la session.

La Chambre s'ajourne à samedi.

—Dans un notable salon académique on disait hier, dit le *Figaro*, que, grâce à l'une de ces combinaisons qui sont familières à M. Guizot, le fauteuil de Lamartine, à la faveur d'un accord fait entre deux partis politiques, échoirait à M. Ollivier.

Par contre, M. Duvergier de Hauranne s'asseoirait dans le fauteuil de M. de Broglie. Les deux fauteuils du milieu se répartiraient ainsi: celui de Sainte-Beuve, à Jules Janin, qui ne l'a pas voté. Celui de Pongerville, ... serait conféré par Edmond About et Théophile Gautier. On assure que le premier voit la chose si bien faite, qu'en cet, à Theup qui, en cas, à coudre l'avant dernier fauteuil de son frère académique.....

$65.—Pour la modique somme de $65, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, 139 du Canal, 139.

L'INSURRECTION DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

Les hostilités ont commencé dans le territoire de la Rivière-Rouge, et le début a été favorable aux insurgés. Riel est vainqueur sur toute la ligne, ainsi que l'annonce la dépêche suivante:

Toronto, 5 mars.

Les correspondances de Pembina, du 21 février, renferment des nouvelles très importantes. Le major Boulton et le docteur Schultz, à la tête de 200 hommes de troupes régulières canadiennes anglaises et de quelques métis, s'emparèrent du fort Stone et s'avancèrent sur le fort Garry. N'étant pas en force pour livrer l'assaut, la établirent leur camp dans le voisinage. Riel, informé de ce qui se passait, rassembla à la hâte 500 hommes et les attaqua. Boulton, pris à l'improviste, se rendit avec 57 de ses hommes qui furent conduits au fort Garry. Le docteur Schultz battit en retraite avec le reste des troupes. Riel s'est lancé à sa poursuite. Après avoir gagné le fort Stone, Schultz s'est dirigé vers les Lacs Pluvieux. On pense que sa retraite sera interceptée par les insurgés.

Le major Boulton a été traduit devant un commission militaire et condamné à mort. William Gauley, un des éclaireurs du corps de Schultz, a été pris et passé par les armes.

CHRONIQUE LOCALE.

LA BANQUEROUTE DE JACOB BARKER.—Une assemblée des créanciers de Jacob Barker avait été convoquée pour jeudi au bureau de J. F. Doane, enregistreur de banqueroute, au coin des rues Lafayette et Nouvelle-Levée. Il a été rapporté à une cinquantaine de personnes qui s'étaient rendues à l'appel, qu'il y avait en banque pour la distribution. $33,935 62. Ce montant sera divisé entre ceux qui prouveront leur créance, et donnera une somme additionnelle de 5 pour cent à ceux qui ont déjà reçu 10 pour cent, et 15 pour cent aux créanciers qui n'ont encore rien reçu.

Une déclaration pareille n'a pas dû faire plaisir d'aise les assistants réclamants, les plus riches que les pauvres. Il a été déclaré que la distribution se ferait dans 8 ou 10 jours et qu'il renfermerait quelque chose des litigations entreprises et elles se terminent bien. Le dividende total, en admettant une conclusion très favorable, s'élèverait à environ 30 pour cent.

LE MEURTRE SUR LA PLACE TRÉMÉ.—L'officier Jourdain qui le premier, a mis la main sur Vincent Simondello, accusé d'avoir tué Rosalia de Michelis, rapporte que le prévenu voulut assurer sa fuite en tirant un pistolet. Jourdain tira aussi et une balle vint frapper entre les deux hommes. Au bout d'un quart d'heure seulement, l'officier de police parvint à jeter à terre Simondello qui lui fit un pomme de morsure assez sérieuse. L'officier Martin attire alors par un coup de sifflet, arriva à la course et prêta main forte à Jourdain qui put enfin se rendre maître de l'assaillant et l'amener au corps de garde.

NOYÉ.—Un nommé James Finney est tombé dans le fleuve jeudi soir, pendant qu'il faisait la traversée dans un skiff, et n'est noyé. On a vu de loin l'accident, mais le malheureux Finney était trop loin pour qu'on pût lui porter aucun secours effectif.

COUP DE POIGNARD.—On saura dorénavant qu'il ne faut pas plaisanter avec Sarah Lacey qui, au moyen d'un coup de poignard bien porté, s'est débarrassée d'un nommé Simpson, qu'elle a surpris en revenant chez Sarah Martha, rue Poydras près du marché. Le blessé a été reconduit chez lui rue Liberté, près de la rue Girod. Sarah n'a pas été arrêtée.

ARRESTATION DE VÉHICULES.—Plusieurs voitures qui ne étaient pas munis de la licence municipale, ont été arrêtées, hier, dans le Quatrième District. Le cocher Jackson fut condamné à $50 d'amende chacun.

ASSAUT ET BATTERIE.—Deux hommes de couleur nommés Henry Mathus et Pat Welsh, accusés par Thos. Dunn d'assaut et batterie, ont été conduits au corps de garde du 1er précinct. Dunn avait reçu plusieurs coups de douve à la tête, à l'épaule et au bras.

COUP DE FEU.—Jeudi matin, vers une heure, dans une querelle survenue au café Watson, au coin des rues Conti et Franchemitre deux hommes de couleur, John Thomas a reçu un coup de feu qui l'a atteint à l'épaule. La blessure est dangereuse, mais non dangereuse. L'assaillant a pu immédiatement la fuite et n'a pas été arrêté.

TRADUITS.—John Thompson et Henry Dumpey ont été renvoyés devant la Cour Criminelle, pour vol.

Législature de la Louisiane.

SESSION EXTRAORDINAIRE.

VENDREDI, 11 MARS.

SÉNAT.—Un message de la Chambre annonce son concours à nombre de bills, entre autres celui qui ajourne les élections municipales. Le même message annonce aussi la mort de M. Robert Lange, représentant de Baton-Rouge.

Par rapport pour un mémoire, le Sénat ajourne à 7 heures du soir.

Scène du soir.—Le bill requérant le gouverneur de destituer S. N. Burbank, président du Bureau métropolitain, vient en discussion, mais la Chambre refusant de suspendre le règlement, le bill n'est pas lu une seconde fois.

Le bill amendant l'acte relatif à l'organisation de la paroisse de Grant passe.

Le bill contre toute différence faite à cause de la couleur, de la race, ou de condition antérieure, passe. C'est le bill qui refuse des licences aux personnes qui tiennent des établissements publics et qui n'y admettent pas les personnes de couleur.

L'ordre du jour arrive. M. Blakman parle contre le bill portant que le juge de la Huitième Cour de District sera nommé par le gouverneur, contrairement à la Constitution qui dit que tous les juges des cours de district seront élus par le peuple. Il suppose aussi au droit exclusif donné à cette cour, de lancer des writs d'injonction, mandamus, etc.

M. Lewis dit que le bill a des défauts et il demande qu'il soit déposé sur le bureau jusqu'à nouvel ordre. La motion est rejetée. Une motion de passer le bill à la troisième lecture échoue.

Le Sénat ayant reçu la nouvelle que la Chambre avait refusé de concourir aux amendements au bill de la Charte, nomme de son côté un comité de conférence composé de MM. Ray, Foute et Pinchback.

Le bill de la Compagnie de Pétrole subit une seconde lecture et est déposé.

M. Pinchback ne peut expliquer le retard du comité à faire un rapport sur le bill de Levee et demande que ce rapport soit fait, favorable ou non.

M. Lynch propose que le comité veut du temps pour considérer le sujet.

La discussion s'engage sur le comité qui est attaqué par MM. Wittgenstein et Pinchback. Un comité, disent-ils, ne peut contrarier les vues du Sénat et il est évident que ce comité a manqué de fermeté ou bonne disposition.—Il est ajourné et demi.—Le Sénat siège encore

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—51 membres répondent à l'appel.

La mort de Robert Lange, un des représentants de la paroisse de Baton-Rouge, est annoncée.—Un jour de la semaine dernière, M. Lange se promenait à cheval fut jeté à terre et eut l'os de la cuisse cassé.—Les troupes perçait les chairs. On négligea de faire l'amputation et la gangrène qui s'était déclarée, amena la mort.

Des résolutions expriment le sentiment de la Chambre, sont présentées, à la famille du défunt, et par respect pour sa mémoire, la Chambre s'ajourne à 7 heures du soir.

Séance du soir.—Tous les amendements du Sénat au bill de Pédication sont adoptés. Le bill par conséquent a passé aux deux Chambres.

Une discussion s'élève entre l'orateur et M. Mobile qui soutient que le bill doit être adopté de nouveau dans son ensemble.

L'orateur rejette le point et M. Mobile en appelle à la Chambre.

L'appel est mis de côté et la discussion du bill qui change la forme du gouvernement municipal et étant les limites de Nile-Orléans est reprise avec les amendements du Sénat.

Le plus important des amendements est celui qui rejette en dehors du projet Alger et Jefferson.

La Chambre refuse de donner son concours aux amendements du Sénat et un comité de conférence est demandé. MM. Isabelle, McVean et de Grange sont nommés membres de ce comité de la part de la Chambre.

Le bill du Sénat pour réorganiser le bureau des écoles publiques de l'Etat est refusé au comité des terres publiques et levées.

Un message du gouverneur annonçant qu'il a mis son veto sur le bill de secours en faveur de MM. Cupaser et Izard, communiqué spécialement de Levée, est reçu et lu.

Le bill de revenu de M. McMillen est mis en discussion. Un amendement biffe la création d'un commissaire du Revenu. La Chambre se forme en comité général bientôt après et rapporte progrès.

Le bill donnant la priorité dans toutes les cours aux procès intentés sous l'article 13 de la Constitution de l'Etat, passe par un vote de 49 contre 8.

Le comité des corporations fait un rapport favorable sur le bill du Sénat autorisant la ferme des water-works et nommant des obligations émises pour l'achat de cette usine. Le bill passe par 50 contre 11. C'est là le meilleur bill de la session.

La Chambre s'ajourne à samedi.

Le naufrage du "Golden City."

Des détails circonstanciés sont parvenus sur la perte du *Golden City*. Ce steamer, parti le 18 février de San Francisco pour Panama, avec quatre cents passagers pour New York, s'est jeté à la côte le 22 à 7 heures du matin, près de Point Lazaro, (Basse Californie), à quinze milles de la baie Santa Maria. Les passagers, l'équipage, les bagages et le trésor ont été débarqués assez aisément; mais, la localité étant complètement inhabitée et dénuée de ressources, deux groupes se sont séparés de la masse des naufragés, pour aller à la rencontre du steamship *Colorado*, que l'on savait attendu d'un moment à l'autre de Panama.

L'un de ces groupes, composé de six à huit hommes, s'embarqua dans une chaloupe et fut explorer la mer.

L'autre se rendit par voie de terre à Point Lazaro, où des signaux furent hissés pour attirer à son passage, l'attention du *Colorado*.

Pendant qu'une partie des passagers se dévouait ainsi au salut commun, de déplorables scènes de désordres avaient lieu parmi les autres. Le lot ayant jeté sur le rivage, à l'endroit même où ils avaient débarqué, quelques barils de liqueurs provenant de la cargaison du *Golden City*, des passagers s'emparèrent de ces barils, les défoncèrent et se plongèrent dans une ivresse qui amena promptement son résultat ordinaire, une fureur bestiale. Les ivrognes se seraient probablement entre-égorgés sans l'énergique intervention des autres passagers, qui les contraignirent à rester en paix et, à partir de ce moment, détournèrent tous, les fûts de liqueurs, au fur et à mesure que la mer les déposait sur la rive.

Comme la provision d'eau et de biscuit était très petite, les privations commençaient à se faire cruellement sentir parmi les naufragés, quand ceux d'entre eux qui étaient rendus à Point Lazaro revinrent enfin, le 24, annoncer que les signaux avaient été vus par le *Colorado*, et que ce steamer était prêt à les recueillir. Seulement, l'embarquement était impossible à l'endroit du campement, à cause de la violence du ressac, il fallait de toute nécessité se rendre à pied à la baie Santa Maria. Tout le monde partit alors, à l'exception du capitaine Comstock, des officiers et de trente hommes de l'équipage, qui restèrent auprès du trésor du *Golden City*, lequel se composait de $70,000 en espèces, dont $40,000 à destination de la France.

Le trésor resta vingt-deux heures, sous un soleil brûlant, à travers les solitudes des Montagnes Rocheuses, presque sans aliments, sans plusieurs demeurèrent en route, couchés sur le sable ou sous les buissons, attendant une mort qu'ils n'avaient pas la force de fuir; le nombre des malheureux est diversement estimé: cinq, sept, à quinze, et ce dernier chiffre—nous le disons à regret—paraît le plus probable. Il était minuit quand les victimes les six ou huit hommes partis en chaloupe, à la recherche du *Colorado*, et dont on n'a pas eu de nouvelles depuis leur départ.

Les survivants, après avoir été recueillis par le *Colorado* et débarqués à San Diego, ont tenu un meeting d'indignation, dans lequel ils ont déclaré que la perte du *Golden City*, ainsi que les souffrances endurées, sont imputables à la négligence et à la négligence du capitaine Comstock.

Ejnpartialité nous fait un devoir d'ajouter que ces accusations émanent d'une partie des passagers seulement, et que les autres les repoussent comme souverainement injustes.

Le Golden City jaugeait 3,000 tonneaux; construit à New York, en 1861, dans les chantiers Webb, il mesurait 360 pieds de long, 45 de large, 30 de profondeur, et passait avec raison pour un des meilleurs navires de la ligne du Pacifique. Le voyage dans lequel il vient de périr était le 53me qu'il effectuait entre San Francisco et Panama.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

Les Electeurs Nègres en Georgie.

Leur Protestation contre l'Amendement de Bingham.

Hausse de l'Or à New-York.

Hausse de toutes les Provisions.

La Cour Pontificale et le Gouvernement Français.

Le Pape Conteste la Demande de Représentation au Concile.

La Variole à la Prison Masas.

Transfert des Prisonniers à Sainte Pélagie.

Nouvelles Européennes.

Paris, 11 mars.—Louis Noir se plaint de ce que la nouvelle parisienne plutôt dirigée contre son frère mort que contre le prince Pierre Napoléon qui l'a tué.

Berlin, 11 mars.—Le *North German Gazette* dit: Il est certain que le Pape a l'infaillibilité montre ouvertement, à l'exception du capitaine Comstock, des officiers et de trente hommes de l'équipage, qui restèrent auprès du trésor du *Golden City*, le quel se composait de $70,000 en espèces, dont $40,000 à destination de la France.

Le trésor resta vingt-deux heures, sous un soleil brûlant, à travers les solitudes des Montagnes Rocheuses, presque sans aliments, sans plusieurs demeurèrent en route, couchés sur le sable ou sous les buissons, attendant une mort qu'ils n'avaient pas la force de fuir; le nombre des malheureux est diversement estimé: cinq, sept, à quinze, et ce dernier chiffre—nous le disons à regret—paraît le plus probable. Il était minuit quand les victimes les six ou huit hommes partis en chaloupe, à la recherche du *Colorado*, et dont on n'a pas eu de nouvelles depuis leur départ.

Les survivants, après avoir été recueillis par le *Colorado* et débarqués à San Diego, ont tenu un meeting d'indignation, dans lequel ils ont déclaré que la perte du *Golden City*, ainsi que les souffrances endurées, sont imputables à la négligence et à la négligence du capitaine Comstock.

Ejnpartialité nous fait un devoir d'ajouter que ces accusations émanent d'une partie des passagers seulement, et que les autres les repoussent comme souverainement injustes.

Le Golden City jaugeait 3,000 tonneaux; construit à New York, en 1861, dans les chantiers Webb, il mesurait 360 pieds de long, 45 de large, 30 de profondeur, et passait avec raison pour un des meilleurs navires de la ligne du Pacifique. Le voyage dans lequel il vient de périr était le 53me qu'il effectuait entre San Francisco et Panama.

Prussie, 11 mars.—Le Pape a définitivement refusé de représentation au Concile.

Vienne, 11 mars.—Le bill de conversion passe par 46 contre 10.

Le Sénat s'ajourne à lundi.